

DELIBERATION N° 33/78 : PHOTOCOPIEUR - CONTRAT D'ENTRETIEN AVEC LA SOCIETE REPROMAT

Sur proposition de M. RAVERDEL, rapporteur, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

- de signer un contrat d'entretien du photocopieur NASHUA 1240 avec la Société REPROMAT, domiciliée 27 bis, rue des Prés à ESSEY-les-NANCY, et pour un coût de 0 F 138 TTC par copie.

La société REPROMAT assure pour cette somme la totalité de l'entretien à savoir : main d'oeuvre, frais de déplacements, fourniture de pièces de rechange, de solvant et d'encre ainsi que le remplacement du tambour à compter de 40 000 copies.

- autorise le Maire à signer un contrat d'entretien en ce sens avec ladite Société REPROMAT.